

Texte de la résolution :

L'assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport de la commissaire aux comptes de l'association certifiant ses comptes de l'exercice clos le 30 /08/2025/

1 - Approuve dans toutes leurs parties ces rapports ainsi que les comptes annuels arrêtés au 30/08/2025

2 - Donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de l'accomplissement de leur mandat au titre d'unité exercice 2024-2025 -3 Règlement des cotisations restant à payer.  
Les cotisations sont fixées à 50€ pour le club et 40€ pour la fédération.

Election du tiers sortant du conseil d'administration

Didier CENDRA et Constant LOPEZ étant sortant, mais représentant leur candidature pour l'année 2026. Pas d'autre candidat.

Le résultat étant sur 22 adhérents dont 3 procurations

Contre 0 voix

Abstention 0 voix

Ils sont réélus à l'unanimité .

Suite à la délibération du conseil d'administration la composition du bureau est la suivante :

Président : Didier CENDRA

Vice-président : Michel VIAULT

Trésorier : Constant LOPEZ

Trésorier adjoint : Jean Claude TEMEN

Secrétaire : Alain SAGOT

Secrétaire adjoint : Jean Pierre FESSY

Mise à jour du site Photo Club Sellois :

Jean Pierre FESSY

Responsable des expositions et compétitions :

Michel VIAULT

Responsable des relations avec la fédération : Jean Pierre FESSY

Adjoint à l'organisation des expositions et divers : Alain SAGOT